

**COMMISSION PERMANENTE DELIBERANTE
DE L'ASSEMBLEE DE CORSE**

REUNION DU 26 FEVRIER 2025

Le 26 février 2025, à 15 heures 55, les membres de **la Commission Permanente**, dûment convoqués par **Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse**, se sont réunis dans l'hémicycle Jean-Paul de ROCCA SERRA.

Cette réunion se tient sous son format délibérant et en mode mixte présentiel / audiovisuel.

M. Hyacinthe VANNI, Vice-président de l'Assemblée, procède à l'appel nominal.

Sont présents :

**M. Hyacinthe VANNI, Vice-président de l'Assemblée de Corse,
Mme Nadine NIVAGGIONI, Vice-présidente de l'Assemblée de Corse,
Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Romain COLONNA, Georges MELA.**

Sont représentés :

**Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse, par
M. Hyacinthe VANNI, Vice-président,
M. Paul-Joseph CAITUCOLI par Mme Nadine NIVAGGIONI, Vice-présidente de
l'Assemblée,
M. Jean-Martin MONDOLONI par M. Georges MELA,
Mme Marie-Anne PIERI par Mme Valérie BOZZI.**

Sont absents :

**Mmes et MM. Paul-Félix BENEDETTI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS,
Saveriu LUCIANI et Julia TIBERI.**

Assistent à la réunion :

Mme Lauda GUIDICELLI-SBRAGGIA, Conseillère exécutive en charge de la Jeunesse, de l'Égalité Hommes/Femmes, de l'Innovation Sociale, du Handicap, de l'Éducation, de la Formation, de l'Apprentissage, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et M. Julien PAOLINI, Conseiller exécutif en charge de l'Aménagement du territoire, de l'Énergie, du Logement, des Bois et Forêts, Président de l'Agence d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse.

Le Vice-président de l'Assemblée de Corse constate que le quorum est atteint et il ouvre la séance.

RAPORTU DI A PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA / RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE

Raportu n^u 045 : Approvazione di u pruceddu verbale di a Cummissione Permanente di u 29 di ghjennaghju di u 2025.

Rapport n° 045 : Approbation du procès-verbal de la Commission Permanente du 29 janvier 2025.

Le Vice-Président VANNI expose le rapport. Aucun des participants ne souhaitant intervenir, il le met aux voix.

Sont absents :

Mmes et MM. Paul-Félix BENEDETTI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Saveriu LUCIANI et Julia TIBERI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Romain COLONNA, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 11
CONTRE : 0
NPPV : 0
ABST : 0

FUNDIARIU / FONCIER

Raportu n° 024 : Acquistu da regularizazioni di dui impresi fundiarii nantu à u territoriu di a cumuna di Sartè nantu à l'anziana RD 65.

Rapport n° 024 : Acquisition en régularisation de deux emprises foncières sises sur le territoire de la commune de Sartè sur l'ex-RD 65.

M. Julien PAOLINI, Conseiller exécutif en charge de l'Aménagement du territoire, de l'Energie, du Logement, des Bois et Forêts, Président de l'Agence d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse, expose le rapport.

La Commission du Développement économique, du Numérique et de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a rendu un avis favorable. La Commission des Finances et de la Fiscalité a émis un avis favorable.

M. Georges MELA, s'il entend délibérer favorablement, s'étonne au niveau formel des délais d'instruction de ce dossier : en effet, 45 ans se sont écoulés.

Pour **M. PAOLINI**, ce temps de latence est effectivement important, peut-être est-il du aux propriétaires, car s'il y a parfois du retard quand les services de la Collectivité instruisent un dossier, ce n'est bien sûr jamais dans ces proportions.

M. MELA, sans prétendre se substituer à sa collègue de groupe, fait observer en outre que le retard excède les délais de prescription trentenaire : le caractère exigible de la somme peut-il être contesté ?

Le **Vice-Président VANNI**, sans être lui non plus un spécialiste de la question, se demande si dans des cas de ce genre, la prescription trentenaire doit s'appliquer.

Personne d'autre ne souhaitant intervenir, il met la délibération aux voix.

Sont absents :

Mmes et MM. Paul-Félix BENEDETTI, Saveriu LUCIANI et Julia TIBERI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 12

CONTRE : 0

NPPV : 0

ABST : 0

RISORSE UMANE / RESSOURCES HUMAINES

Raportu n° 025 : Missa à disposizioni di gratisi pressu à u Sirvizi d'Incendiu è di Succorsu di Pumonti di dui funzionarii di a Cullittività di Corsica.

Rapport n° 025 : Mise à disposition à titre gracieux auprès du Service d'Incendie et de Secours de la Corse du Sud de deux fonctionnaires de la Collectivité de Corse.

Mme Véronique ARRIGHI a indiqué préalablement se déporter de l'examen de ce rapport, en sa qualité de présidente du SIS.

M. PAOLINI expose le rapport.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a émis un avis favorable.

Personne ne souhaitant intervenir, le Vice-président VANNI met la délibération aux voix.

Sont absents :

Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Saveriu LUCIANI et Julia TIBERI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 11

CONTRE : 0

NPPV : 0

ABST : 0

Raportu n^u 029 : Missa à dispusizioni di gratisi pressu à u Sindicatu di l'Energia di Pumonti.

Rapport n° 029 : Mise à disposition à titre gracieux auprès du Syndicat d'Energie de la Corse-du-Sud.

M. PAOLINI expose le rapport.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a émis un avis favorable.

Personne ne souhaitant intervenir, le **Vice-président VANNI** met la délibération aux voix.

Sont absents :

Mmes et MM. Paul-Félix BENEDETTI, Saveriu LUCIANI et Julia TIBERI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 12

CONTRE : 0

NPPV : 0

ABST : 0

Raportu n^u 032 : Ricunduzione di a messa à dispusizione contru à rimborsu di persunali di a Cullettività di Corsica pressu à u Cunservatoriu di u Litorale.

Rapport n° : 032 : Renouvellement de mise à disposition contre remboursement de personnels de la Collectivité de Corse auprès du Conservatoire du littoral.

M. PAOLINI expose le rapport.

La **Commission des Finances et de la Fiscalité** a émis un **avis favorable**.

Personne ne souhaitant intervenir, le **Vice-président VANNI** met la délibération aux voix.

Sont absents :

Mmes et MM. Paul-Félix BENEDETTI, Saveriu LUCIANI et Julia TIBERI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 12

CONTRE : 0

NPPV : 0

ABST : 0

Raportu n^u 041 : Mudifica di u quattru di riferimentu in quantu à l'organizzazione di a Cullettività di Corsica.

Rapport n° 041 : Modification du référentiel en organisation (REO) de la Collectivité de Corse.

M. PAOLINI expose le rapport.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a émis un avis favorable.

Personne ne souhaitant intervenir, le **Vice-président VANNI** met la délibération aux voix.

Sont absents :

Mmes et MM. Paul-Félix BENEDETTI, Saveriu LUCIANI et Julia TIBERI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 12
CONTRE : 0
NPPV : 0
ABST : 0

AGRICOLTURA / AGRICULTURE

Raportu n° 033 : ODARC - Mudifica di l'articuli 9 è 18 di i Statuti di l'Uffiziu di sviluppu agriculu è rurale di Corsica.

Rapport n° 033 : ODARC - Modification des articles 9 et 18 des statuts de l'Office du Développement Agricole et Rural de Corse.

M. PAOLINI expose le rapport.

La Commission du Développement économique, du Numérique et de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a rendu un avis favorable.

Personne ne souhaitant intervenir, le **Vice-président VANNI** met la délibération aux voix.

Sont absents :

Mmes et MM. Paul-Félix BENEDETTI, Saveriu LUCIANI et Julia TIBERI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 12
CONTRE : 0
NPPV : 0
ABST : 0

SUCIALE È SALUTE / SOCIAL ET SANTÉ

Raportu n^u 040 : Ricunduzzioni di u pattu di cuuparazioni relativu à u Polu dipartamentali di lotta contru à l'alloghju indegnu di Pumonti pà u periodu 2025-2030.

Rapport n° 040 : Renouvellement du protocole de coopération relatif au Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne (PDLHI) du Pumonte pour la période 2025-2030.

M. PAOLINI expose le rapport.

La Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux a émis un **avis favorable**.

Personne ne souhaitant intervenir, le **Vice-président VANNI** met la délibération aux voix.

Sont absents :

Mmes et MM. Paul-Félix BENEDETTI, Saveriu LUCIANI et Julia TIBERI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 12

CONTRE : 0

NPPV : 0

ABST : 0

Raportu n^u 028 : Cunvenzioni di gistioni par diligazioni di u Fondu d'Aiutu à i Ghjovani cù i quattru missioni lucali.

Rapport n° 028 : Conventions de gestion déléguée du fonds d'aide aux jeunes (FAJ) avec les quatre missions locales.

M. PAOLINI expose le rapport.

La Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux a émis un **avis favorable**. **La Commission des Finances et de la Fiscalité** a délivré un **avis favorable**.

Personne ne souhaitant intervenir, le **Vice-président VANNI** met la délibération aux voix.

Sont absents :

Mmes et MM. Paul-Félix BENEDETTI, Saveriu LUCIANI et Julia TIBERI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 12

CONTRE : 0

NPPV : 0

ABST : 0

GHJUVENTÙ - ATTIVITÀ SPURTIVE / JEUNESSE - ACTIVITES SPORTIVES

Raportu n° 031 : Approvu di l'usu di l'API (interfaccia di prugrammazioni d'appiigazioni) Impositu particulari smatirializatu pà a piattaforma Ghjuventù.

Rapport n° 031 : Approbation de l'utilisation de l'API (interface de programmation d'application) Impôt particulier dématérialisée pour la plateforme Ghjuventù.

Mme Lauda GUIDICELLI-SBRAGGIA, Conseillère exécutive en charge de la Jeunesse, de l'Égalité Hommes/Femmes, de l'Innovation Sociale, du Handicap, de l'Éducation, de la Formation, de l'Apprentissage, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, expose le rapport.

La Commission de l'Éducation, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux a émis un avis favorable. La Commission du Développement économique, du Numérique et de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a rendu un avis favorable. La Commission des Finances et de la Fiscalité a délivré un avis favorable.

Personne ne souhaitant intervenir, le **Vice-président VANNI** met la délibération aux voix.

Sont absents :

Mmes et MM. Paul-Félix BENEDETTI, Saveriu LUCIANI et Julia TIBERI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 12

CONTRE : 0

NPPV : 0

ABST : 0

L'ordre du jour ayant été épuisé, le **Vice-Président de l'Assemblée de Corse** lève la réunion à 16h35.

Fait à Ajaccio, le 25 février 2025

La Présidente de l'Assemblée de Corse

Marie-Antoinette MAUPERTUIS

ANNEXE

ORDINE DI U GHJORNU / ORDRE DU JOUR

RAPORTU DI A PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA / RAPPORT
DE LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE

Raportu n^u 045 : Approvazione di u pruceddu verbale di a Cummissione Permanente di u 29 di ghjennaghju di u 2025.

Rapport n° 045 : Approbation du procès-verbal de la Commission Permanente du 29 janvier 2025.

GHJUVENTÙ - ATTIVITÀ SPURTIVE / JEUNESSE ACTIVITÉS
SPORTIVES

Raportu n^u 031 : Approvu di l'usu di l'API (interfaccia di prugrammazioni d'appiigazioni) Impositu particulari smatirializatu pà a piattaforma Ghjuventù.

Rapport n° 031 : Approbation de l'utilisation de l'API (interface de programmation d'application) Impôt particulier dématérialisée pour la plateforme Ghjuventù.

SUCIALE È SALUTE / SOCIAL ET SANTÉ

Raportu n^u 028 : Cunvenzioni di gistioni par diligazioni di u Fondu d'Aiutu à i Ghjovani (FAG) cù i quattru missioni lucali.

Rapport n° 028 : Conventions de gestion déléguée du fonds d'aide aux jeunes (FAJ) avec les quatre missions locales.

Raportu n^u 040 : Ricunduzzioni di u pattu di cuuparazioni relativu à u Polu dipartamintali di lotta contru à l'alloghju indegnu di Pumonti pà u periodu 2025-2030.

Rapport n° 040 : Renouvellement du protocole de coopération relatif au Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne (PDLHI) du Pumonti pour la période 2025-2030.

FUNDIARIU / FONCIER

Raportu n^u 024 : Acquistu da regularizzazioni di dui impresi fundiarii nantu à u tarritoriu di a cumuna di Sartè nantu à l'anziana RD 65.

Rapport n° 024 : Acquisition en régularisation de deux emprises foncières sises sur le territoire de la commune de Sartè sur l'ex-RD 65.

RISORSE UMANE / RESSOURCES HUMAINES

Raportu n^u 025 : Missa à dispusizioni di gratisi pressu à u Sirviziù d'Incendiu è di Succorsu di Pumonti di dui funziunarii di a Cullittività di Corsica.

Rapport n° 025 : Mise à disposition à titre gracieux auprès du Service d'Incendie et de Secours de la Corse-du-Sud de deux fonctionnaires de la Collectivité de Corse.

Raportu n^u 029 : Missa à dispusizioni di gratisi pressu à u Sindicatu di l'Energia di Pumonti.

Rapport n° 029 : Mise à disposition à titre gracieux auprès du Syndicat d'Énergie de la Corse-du-Sud.

Raportu n^u 032 : Ricunduzzione di a messa à dispusizione contru à rimborsu di persunali di a Cullettività di Corsica pressu à u Cunservatoriu di u Litorale.

Rapport n° 032 : Renouvellement de mise à disposition contre remboursement de personnels de la Collectivité de Corse auprès du Conservatoire du Littoral.

Raportu n^u 041 : Mudifica di u quattru di riferimentu in quantu à l'organizzazione di a Cullettività di Corsica.

Rapport n° 041 : Modification du Référentiel En Organisation (REO) de la Collectivité de Corse.

AGRICOLTURA / AGRICULTURE

Raportu n^u 033 : Mudifica di l'articuli 9 è 18 di i Statuti di l'Uffiziu di sviluppu agriculu è rurale di Corsica.

Rapport n° 033 : Modification des articles 9 et 18 des statuts de l'Office du Développement Agricole et Rural de Corse.
